

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des délégués des Associations de Céciliennes de Fribourg et de la Broye vaudoise

**SAMEDI 12 mars 2011 à 8h45
Centre Communal Noréaz**

ORDRE DU JOUR

- 1. Accueil, contrôle des présences et nomination des scrutateurs**
- 2. P.V. de l'assemblée 13 mars 2010 à Montet**
- 3. Rapport du président**
- 4. Rapport des commissions et groupes internet**
- 5. Présentation des comptes / Rapport des vérificateurs / adoption**
- 6. Nomination des vérificateurs / Présentation d'un suppléant par l'Association N-D de l'Evi**
- 7. Droits d'auteur et d'éditeur : SUISA**
- 8. Statuts de l'Association (changement de sigle)**
- 9. Formation des chefs**
- 10. Autres préoccupations des chœurs**
- 11. Divers**

1. Contrôle des présences et nomination des scrutateurs

Accueil par Hubert Carrel

Merci à l'Association St Udalric et au chœur de Noréaz pour l'organisation logistique et pour son accueil.

Excusés : Jean-Marc Monney, Marie-Noëlle Mooser, Christian Clément (FFC), Simone Cotting et Arno Fasel (Caecilienverband), Bernard Maillard (CM GAC), Gonzague Monney (CM Tutticanti), Michel Waeber, Jean-Marie Hirt, François Bovet

Scrutateurs : Emmanuel Broillet et Michel Jeanneret

Appel des associations :

Association Ste Croix	nombre de délégués présents : 1
Association St Protais	nombre de délégués présents : 4
Association St Maire	nombre de délégués présents : 3
Association N - D des Marches	nombre de délégués présents : 3
Association St Henri	nombre de délégués présents : 2
Association de Romont	nombre de délégués présents : 5
Association Haute Broye	nombre de délégués présents : 3
Association St Udalrich	nombre de délégués présents : 4
Association de Fribourg	nombre de délégués présents : 1

Association Vallée de la Broye	nombre de délégués présents : 5
Association de la Part - Dieu	nombre de délégués présents : 2
Association N - D de l'Evi	nombre de délégués présents : 2
Association d'Estavayer-le-Lac	nombre de délégués présents : 4
Nombre d'associations valablement représentées :	8
Nombre de délégués présents :	39
Majorité des associations :	7
Majorité des délégués :	20

Rappel : selon l'art : des statuts, les décisions ordinaires se prennent à la majorité absolue des délégués
Les décisions spéciales se prennent à la majorité des associations par appel nominal.

Mot de Philippe Guisolan, qui accueille l'assemblée dans de tout nouveaux locaux Il présente sa commune et sa paroisse, ainsi que son association St Udalric. Il fait une petite biographie de saint Udalric (= Ulrich), un saint du X^e siècle qui a eu une vie exemplaire.

2. PV de l'assemblée 13 mars 2010 Montet

Ce PV a été envoyé avec la convocation. Il est approuvé par acclamation avec remerciements à Jean-Michel Monney

3. Rapport du président

A) Activités du comité

Hubert Carrel présente les membres du comité. L'abbé Passera n'est plus au comité (parti à Genève).

Le comité a tenu 4 séances durant l'année.

Traitement des thèmes suivants : le site internet, la formation.

La formation liturgique, domaine dans lequel nous avons quelque peine à avancer. Il reste la ville de Fribourg et St Maire qui n'ont pas encore eu cette formation. D'autre part, le départ de l'Abbé Passera n'arrange pas les choses et le Vicariat qui semble aussi préoccupé par ce vide s'applique à lui chercher un remplaçant. Il faudrait absolument que nous parvenions à finaliser le document sur lequel nous avons travaillé durant les rencontres que nous avons eues dans les associations.

La Fête FFC, l'organisation des ateliers ont constitué la préoccupation la plus importante du président et de toute la commission Musique+ Liturgie .

La rencontre des présidents et des directeurs musicaux des associations a eu lieu le 29 janvier 2011. Au Programme : La SUISA, les chefs remplaçants, les enterrements, la formation continue des chefs. On a parlé aussi de traitement et de distinctions d'ancienneté.

Il faut dire, au risque de se répéter, que cette rencontre est extrêmement riche en sujets à discuter. Il y règne aussi une convivialité exemplaire ainsi qu'un très grand esprit constructif. Cette rencontre est aussi, et c'est peut-être le plus important, le tremplin qui nous aide à avancer et à prendre en mains nos préoccupations. Merci à tous les présidents et les chefs qui ont participé à cette belle matinée.

B) Message : La relève

Il s'avère qu'elle n'est facile nulle part, que ce soit dans les chœurs, les fanfares, les clubs de football : autrement dit, en général dans toutes les sociétés à activités collectives. Par contre, les clubs de badminton, de tennis, de fitness ne font qu'augmenter. On voit aussi fleurir un peu partout des quatuors chantants ou quatuors de musiciens. C'est un phénomène qui découle de l'individualisme qui découle lui-même du bien-être et de l'esprit de liberté dont veut jouir chaque citoyen.

Alors, il n'y a plus rien à faire ?

Autour des années 70-80, les fanfares étaient confrontées à cette même problématique et c'est à ce moment-là que l'on a développé le soutien à la relève en formant des corps de cadets, en recrutant tous les jeunes musiciens d'une région. Les fanfares mettent beaucoup de moyens pour la formation des jeunes.

Et nous, pour nous, chanteurs, serait-il possible d'imaginer une telle structure de relève ?

Nous avons déjà la formation de base des enfants, ce sont nos chœurs d'enfants. Si nous voulons qu'ils nous « rapportent », il faut que nous nous intéressions à eux et que nous nous mettions à leur service un peu de nos forces vives et un peu d'argent peut-être.

Et, après le chœur d'enfants ? Il est clair que l'on ne va pas, en sortant du chœur d'enfants, entrer automatiquement dans un chœur paroissial, ni un chœur profane, d'ailleurs.

C'est là qu'il nous faut inventer un maillon qui assure le lien entre chœurs d'enfants et chœurs d'adultes. Il nous faut tenter une structure régionale, par exemple un chœur de projets pour jeunes qui puiserait ses membres dans les chœurs d'enfants, des grands et des grandes dès l'âge de 15 ans jusqu'à l'âge de 25 ans, par exemple.

Passé cet âge, peut-être auraient-ils alors suffisamment baigné dans la marmite pour avoir envie de rejoindre un de nos chœurs.

Voilà... bien sûr, tous les problèmes ne sont pas résolus et les chanteurs ne tomberont pas dans nos chœurs dès demain. C'est un travail de longue haleine, c'est la raison pour laquelle, c'est aujourd'hui qu'il faut commencer... Alors bon courage et bon espoir.

4. Rapport des commissions et groupe Internet

Commission Musique & Liturgie (CML) : Francis Volery

Francis revient sur le rapport du président pense que le chant est encore très actuel chez les jeunes. C'est la pratique religieuse qui fait défaut.

La CML a mis sur pied les ateliers de la Fête Tutticanti qui concernent plus particulièrement nos associations (atelier "Mozart", atelier "Fête-Dieu", atelier "Couleurs liturgiques" et atelier spontanés "Psaume" et "Grégorien")

La CML est également préoccupée par le problème des messes d'enterrement. Il faut grouper les forces et proposer un répertoire commun. Ce sera une tâche prioritaire pour la prochaine saison.

Groupe internet : Erwin Nussbaumer

Erwin présente, images à l'appui, la nouvelle présentation site www.ceciliennes.ch auquel on peut aussi accéder par le biais de www.chant.ch. On peut :

- annoncer les concerts
- trouver la liste des chorales avec les coordonnées de leurs responsables et d'autres renseignements
- trouver des références de partitions
- faire des petites annonces, par exemple recherche d'un directeur

5. Présentation des comptes / Rapport des vérificateurs / adoption

Madeleine Tevon, présente les comptes 2010 - 2011. Ceux-ci font apparaître des charges pour CHF 4847.90 et des produits pour CHF 6300.- Bénéfice de CHF 1452.10. Au bilan, une fortune de Fr. 8624.71 Reste un montant de cotisations de CHF 300.- à encaisser.

Quelques explications sur les comptes, notamment sur les subventions allouées aux associations qui organisent des passages devant jury lors des fêtes de Céciliennes, jusqu'à concurrence de CHF 1000.- C'est la première année qu'on a le plaisir d'allouer ces subventions. 3 associations en ont bénéficié, soit La Part-Dieu, St- Maire et Romont.

Rapport de M. Aloys Gendre, au nom Mme Marie-Noëlle Mooser et de lui-même, vérificateurs.

Les comptes sont approuvés par acclamation, avec remerciements à la caissière.

Sur proposition du comité, l'année comptable ira d'une assemblée à l'autre proposition également faite par les vérificateurs.

La cotisation est maintenue à CHF 300.- par association.

6. Nomination des vérificateurs / Présentation d'un suppléant par l'Association ND de l'Evi

Pour les comptes de l'année 2011 - 2012, Marie-Noëlle Mooser a terminé son mandat. François Bovet et Aloys Gendre sont les vérificateurs. Un suppléant doit encore être proposé par l'association ND des Marches.

7. SUISA

Rappel

Ne pas photocopier des partitions : les auteurs, compositeurs et éditeurs en vivent ! Distinguons bien 2 choses différentes au sujet de la protection et du paiement des droits d'auteur

- 1) Le forfait à payer par les chœurs ou les paroisses ou les droits à payer en cas de grand spectacle, de grande œuvre (se renseigner à la SUISA)
- 2.) La déclaration des œuvres interprétées qui est à faire tous les deux ans pour les chœurs, années paires et ceci, jusqu'au 15 janvier de l'année qui suit. La dernière déclaration était à faire jusqu'au 15 janvier 2011 pour 2009 et 2010.

Il n'y a pas de lien entre le forfait payé et la déclaration des œuvres interprétées.

8. Révision des statuts

Cette année, après demandes réitérées de certains délégués ainsi que certaines associations, nous proposons de simplifier le sigle de GACFB en GAC, plus simple à retenir et à nommer.

Questions : acceptez-vous cette modification de sigle ?

Acceptation : l'assemblée accepte la modification à l'unanimité.

Par contre, après discussion, la dénomination complète officielle "Groupement des Associations de Céciliennes de Fribourg et de la Broye vaudoise" est maintenue

Les modifications faites ces dernières années (l'art. 18a concernant la période comptable et l'art. 12 officialisation de la réunion des présidents et directeurs musicaux) seront ajoutées sur la prochaine mouture des statuts.

9. Formation des chefs.

Il est ressorti, lors de la réunion des directeurs musicaux des associations ainsi que des présidents que les chefs manquent de formation et d'offre de formation dans deux domaines importants.

Formation liturgique : Rappelons que cette formation n'est pas vraiment donnée aux chefs et qu'une formation continue est nécessaire, surtout en ces temps de grandes discussions dans le domaine de la liturgie.

Voir avec Jean-Claude Fasel et le Conservatoire pour éventuellement inclure cette formation liturgique dans la formation des chefs amateurs.

Formation vocale. Plusieurs chœurs ont suivi une formation vocale donnée par un chanteur proposé par la FFC. Soulignons cependant que la formation vocale n'est pas une affaire d'un cours, mais une formation de

tous les jours et le chef en est le principal responsable. Il serait donc bien qu'il dispose des outils indispensables pour le «service après vente». À suivre...

10. Autres préoccupations des chœurs et associations

Le président met en avant rapport qui a été présenté lors de l'assemblée de la FFC, rapport basé sur les discussions qui ont eu cours lors de la réunion des chefs et des présidents le 29 janvier, et qui soulève :

- La question des chefs remplaçants pour prestations diverses et enterrements. Il faudrait élaborer un canevas commun, qui serait complété et mis à jour dans les associations, puis mis sur le site www.ceciliennes.ch
- La question de possibilités de présences de chanteurs dans les enterrements, avec la publication du lieu et de l'heure de répétition

11. Divers

Une carte de vœux pour le rétablissement de Michel Waeber circule pour signature entre les membres présents

La Cécilienne de la Tour-de-Trême organise une Nuit de l'Adoration le week-end de la Pentecôte. Elle cherche des chœurs pour animer de 21h00 à 24h00 et de 06h00 à 09h30. Proposition : que cette information et cet appel figurent sur le site.

Plusieurs personnes font de la publicité pour la fête TUTTICANTI, qui s'annonce très belle, même du point de vue de la décoration florale ! Et tous les jours, même le dimanche !

Prochaine assemblée : samedi matin 10 mars 2012 dans le secteur de Notre Dame de l'Evi (lieu exact à préciser)

L'assemblée est levée à 10h55. Puis aubade du chœur mixte St Jacques et apéritif offert par le GAC.

Noréaz, le 12 mars 2011

Jean-Michel Monney